|  |  |
| --- | --- |
| Le XVIII° remet en question la monarchie absolue, lutte contre l’obscurantisme et s’insurge notamment contre l’injustice. Ce siècle qui a confiance dans la raison et le progrès et cherche à donner accès à la connaissance se pose aussi la question de la condition des femmes. Voltaire, figure majeure de ce siècle, auteur notamment de contes philosophiques  comme *Candide* ou *Zadig*,  a combattu toute sa vie contre « l’infâme » et les injustices comme le montre son implication dans l’affaire Calas.  Dans l’extrait « Femmes, soyez soumises à vos maris » tiré des *Mélanges, pamphlets et œuvres polémiques*, publié de 1759 à 1768, il aborde la question de l’inégalité des femmes vis-à-vis des hommes et de leur manque de liberté. L’extrait est constitué d’un dialogue entre un homme d’Eglise, l’abbé de Châteauneuf, et une femme de l’aristocratie, la Maréchale de Grancey, en colère contre une phrase qu’elle a lue dans *les Epîtres* de Saint- Paul : « Femmes, soyez soumises à vos maris ». Elle expose sa propre vision de la femme et blâme le comportement des hommes. | |
| **Problématique**: Comment la maréchale analyse-t-elle tous les arguments visant à justifier l’inégalité dont souffrent les femmes au XVIIIème siècle ?  **Plan du texte**: cf. le tableau. | |
| **I. Refus de la parole de Paul qui fonde les inégalités et leur donne une dimension sacrée** | |
| — Il fallait que sa femme fût une bien bonne créature : si j’avais été la femme d’un pareil homme, je lui aurais fait voir du pays. *Soyez soumises à vos maris !* Encore s’il s’était contenté de dire : *Soyez douces, complaisantes, attentives, économes*, je dirais : Voilà un homme qui sait vivre ; et pourquoi soumises, s’il vous plaît ? | **Indignation** avec formule au sens figuré, « voir du pays »  Ironie dans la reprise des propos de Paul : discussion des propos considérés comme justement non discutables => **refus de respecter les paroles de Paul** (haute figure du catholicisme) + dénigrement par l’adjectif dépréciatif : « pareil » (qui est d’autant plus net qu’il vient après un éloge de la supposée épouse par deux termes mélioratifs : « bien bonne » + remise en question des propos par la question « pourquoi » qui en elle-même vaut refus d’accepter la position de Paul.  S**ollicitation du destinataire** par la formule « s’il vous plaît » + i**mplication de la maréchale** dans son propos par le « je » récurrent.  **Dialogue fictif avec Paul qui donne une dimension plaisante aux propos.** |
| **II. Réfutation des arguments avancés pour justifier les inégalités** | |
| Quand j’épousai M. de Grancey, nous nous promîmes d’être fidèles : je n’ai pas trop gardé ma parole, ni lui la sienne ; mais ni lui ni moi ne promîmes d’obéir. Sommes-nous donc des esclaves ? | **Argument 1 : l’obéissance est un esclavage, or nous ne sommes pas des esclaves.**  Le pronom « nous » pose d’emblée une égalité et donc refus de la hiérarchisation des relations. Insistance avec le chiasme (je, lui, lui, je). A noter qu’elle se place en 1er élément pour contrecarrer l’idée de supériorité masculine dans son couple.  **Argument d’expérience** qui débouche sur une question rhétorique dont le dernier mot est le plus fort. La question posée avec le « nous » détourne le propos en l’élargissant à son mari, puisque l’obéissance n’est prônée par Paul que pour la femme. |
| N’est-ce pas assez qu’un homme, après m’avoir épousée, ait le droit de me donner une maladie de neuf mois, qui quelquefois est mortelle ? N’est-ce pas assez que je mette au jour avec de très grandes douleurs un enfant qui pourra me plaider quand il sera majeur ? Ne suffit-il pas que je sois sujette tous les mois à des incommodités très désagréables pour une femme de qualité, et que, pour comble, la suppression d’une de ces douze maladies par an soit capable de me donner la mort sans qu’on vienne me dire encore : *Obéissez ?* | **Recours au pathos pour une présentation de la condition féminine**  Effet d’accumulation avec anaphore « n’est-ce pas assez » + sa variante : « ne suffit-il pas » : rythme ternaire pour ces trois interro-négatives qui orientent la réponse du destinataire vers une adhésion à la position de la maréchale. **=> éloquence au service du propos.**  Évocation de la vie des femmes par des **périphrases**, manière d’euphémisme pour préserver le destinataire de propos crus : grossesse, accouchement, règles, mort en couches.  Au passage elle inclut le détail de l’enfant qui va plaider contre sa mère, pour insister sur la minorité de la femme, même face à son enfant.  Lexique de la maladie, la mort et la souffrance pour évoquer la condition des femmes + intensifs « très »  Reprise finale de l’injonction de Paul : « obéissez » posée comme le paroxysme de la situation |
| « Certainement la nature ne l’a pas dit ; elle nous a fait des organes différents de ceux des hommes ; mais en nous rendant nécessaires les uns aux autres, elle n’a pas prétendu que l’union formât un esclavage. Je me souviens bien que Molière a dit:  « Du côté de la barbe est la toute-puissance. »[[1]](#footnote-1)  Mais voilà une plaisante raison pour que j’aie un maître ! Quoi ! Parce qu’un homme a le menton couvert d’un vilain poil rude, qu’il est obligé de tondre de fort près, et que mon menton est né rasé, il faudra que je lui obéisse très humblement ? Je sais bien qu’en général les hommes ont les muscles plus forts que les nôtres, et qu’ils peuvent donner un coup de poing mieux appliqué : j’ai peur que ce ne soit là l’origine de leur supériorité. | **Argument 2 : la nature**  Refus des inégalités dans l’emploi du pronom « nous » qui prépare l’idée d’association et non de domination. Idée renforcée ensuite par la réciprocité : « les uns aux autres » et le mot « union » qui s’oppose à « esclavage ».  Élargissement du propos, il ne s’agit plus seulement du « je » comme précédemment.  La citation de **Molière**, dit, par avance, la culture de la locutrice, réfutant par avance l’argument du manque de connaissances que le destinataire pourrait formuler.  La maréchale choisit des propos tenus par le personnage ridicule de la pièce, Arnolphe + association d’un détail physique (qui sera ensuite objet de satire) à une justification de la domination. **=> cela invalide le propos = réfutation par l’absurde.**  Réfutation sur un rythme ternaire qui lui confère du poids et développe une **satire** de l’homme relevant de la caricature et tournant l’homme en ridicule. Par ailleurs, la maréchale introduit de manière plaisante la supériorité de la femme par le détail du « menton né rasé ».  Toujours implication dans le propos.  Second ex. qui surenchérit : usage de la force.  Seconde réfutation par l’absurde. |
| « Ils prétendent avoir aussi la tête mieux organisée, et, en conséquence, ils se vantent d’être plus capables de gouverner ; mais je leur montrerai des reines qui valent bien des rois. On me parlait ces jours passés d’une princesse allemande qui se lève à cinq heures du matin pour travailler à rendre ses sujets heureux, qui dirige toutes les affaires, répond à toutes les lettres, encourage tous les arts, et qui répand autant de bienfaits qu’elle a de lumières. Son courage égale ses connaissances ; aussi n’a-t-elle pas été élevée dans un couvent par des imbéciles qui nous apprennent ce qu’il faut ignorer, et qui nous laissent ignorer ce qu’il faut apprendre. [...] » | **Argument 3 : réfutation de la supériorité intellectuelle des hommes par un contre-exemple laudatif tiré de la politique contemporaine**  Remise en cause des qualités des hommes par le choix de verbes de paroles dénonçant l’inexactitude : prétendent, se vantent..  Preuve par la réalité et le recours à un exemple illustre valant argument d’autorité : Catherine II.  Portrait élogieux qui s’inscrit clairement dans l’idéal des Lumières (d’ailleurs recours au mot même de « lumières »)  multiplication des verbes d’action, usage du pluriel, de l’adjectif indéfini hyperbolique « tous » qui dénotent un rythme actif et dynamique chez la princesse.  Qualités énoncées qui en font un parfait souverain éclairé : travailleuse, soucieuse du peuple, intelligente, cultivée, mécène.  La force physique dénoncée plus haut par l’image du « coup de poing » est remplacée ici par le courage, vertu communément associée aux hommes dans les mentalités contemporaines de la maréchale et observée ici chez la princesse.  Évocation des causes de la situation : l’éducation des jeunes filles dans les couvents : blâme avec « imbéciles » et le chiasme final qui dénonce le système éducatif des religieux, manière pour Voltaire de poursuivre sa condamnation de la parole de Paul. |
| Le personnage fictif de la Maréchale, femmes des Lumières, apparaît comme un moyen pour l’auteur de faire réfléchir son lecteur tout en l’amusant. Cette figure au franc-parler exceptionnel se montre ici un habile orateur dans la défense des femmes. Elle mène son interlocuteur à la conclusion que cette condition injuste est le résultat de l’éducation imposée dans les couvents. Le rôle de l’Église est donc dénoncé par Voltaire.  Cet extrait s’inscrit dans la lignée des contes philosophiques, comme *Candide ou l’optimisme,* qui proposent une réflexion sur la société. L’inégalité homme-femme est l’une des facettes de l’Infâme. | |

1. Propos tenus, dans *L’Ecole des femmes,* par le bourgeois Arnolphe à la jeune Agnès, sa pupille, qu’il élève pour en faire son épouse parfaite. [↑](#footnote-ref-1)